

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du 9 Mars 2017 à 18 heures 15

Présents : Mmes Liliane BLANC, Marie France BOZZI, Sylvie PUECHLONG, Nicole RIBAUD.
Mrs Serge ABELY, Laurent RINCI, Alain GAZARD, Rémi TORTEL
Représentée : Chantal FRITSCH a donné pouvoir à Liliane BLANC
Absent : Laurent MOKRZYCKI
Secrétaire de séance : Alain GAZARD

Ordre du jour : Délibération pour refus transfert du PLU à la Communauté de Communes
Vote du Compte Administratif 2016 Commune et Assainissement
Vote du Compte de Gestion 2016 Commune et Assainissement
Vote des subventions aux associations
DPU Vente EYDOUX
Planning des Élections Présidentielles des 23 avril et 7 mai
Questions diverses

- Le conseil municipal refuse de transférer le Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Commune (COPAVO)
- La commune préempte sur la vente de la propriété d'Alain EYDOUX pour un montant de 230 000 €
- Le conseil municipal vote le compte administratif et le compte de gestion 2016 de la commune et de l'assainissement comme suit :

Compte administratif Commune 2016

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
186 644.30 €	472 030.12 €	535 071.55 €	602 058.42 €
Excédent	285 385.82 €		66 986.87 €
Excédent total	352 372.69 €		

Compte administratif Assainissement 2016

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
13 621.91 €	50 215.58 €	332 114.37€	269 626.12€
Excédent	36 593.67 €	Déficit	62 488.25€

- Ce déficit sera résorbé en 2017, avec le versement des subventions obtenues

Toutes les délibérations relatives aux clôtures des comptes 2016 ont été approuvées à l'unanimité

- Approbation du compte administratif Commune et Assainissement 2016
 - Approbation du compte de gestion Commune et assainissement 2016
 - Affectation des résultats 2016 pour la Commune et l'Assainissement
-
- Le conseil municipal vote les subventions aux associations qui ont déposé leur dossier comme suit :

Buisson Mon Village	5 000 €
Association les Barrys	250 €
Animations et Cultures à Buisson	250 €
Amicale Laique (15 € x 9 enfants)	135 €
Coopérative scolaire (15 € x 9 enfants)	135 €
Entr'Aide Vaison (1.26€ par habitant)	351.54 €
O.N.A.C.	50 €
Fondation du patrimoine	55 €
S.P.A.	226.39 €
Prévention routière	30 €
Union Départem Sapeurs-Pompiers	50 €
Comité feu de Forêt	150 €
A.N.E.V.	50 €
A.D.I.L. (0.14 € par habitant)	40.88 €

- Le conseil municipal décide de présenter une demande de subvention à Monsieur Alain DUFAUT, Sénateur de Vaucluse, dans le cadre de sa Réserve Parlementaire pour la réfection du mur d'enceinte du cimetière.
- Le conseil municipal décide l'aménagement d'une barrière sur la rampe de sortie de la salle des fêtes + chasse roues

La séance est levée à 20h30.

Le Maire

Liliane BLANC

